

Installation progressive du ciel de rue

5.6.2026 - | Rennes Métropole

Le ciel de rue, dispositif d'ombrage coloré, est réinstallé rue Le Bastard et rue d'Estrées.

Il avait été expérimenté pour la première fois au cours de l'été 2023. Il avait montré son efficacité en répondant à un double objectif : proposer une animation visuelle pour accompagner l'animation estivale de la ville et l'activité commerciale, et apporter de l'ombre. La rue Le Bastard et la rue d'Estrées constituent l'une des artères les plus chaudes de la ville, et elles ne peuvent être végétalisées.

Les mesures effectuées par le passé mettent en évidence, lors de chaudes journées d'été, une atténuation de la température pouvant aller jusqu'à 2 °C. Le gain de confort ressenti par les passants est d'ailleurs plus important, le ciel de rue procurant de l'ombre.

Son installation va s'étaler sur plusieurs jours. Il sera en place avant la fête de la musique et restera en place jusqu'à la fin du mois de septembre.

<https://presse.metropole.rennes.fr/agenda/2026/installation-progressive-du-ciel-de-rue>